

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Steven Neil	Maire	10 209	5 104	4 026	2 010
Daniel Meunier	Conseiller	5 305	2 652	221	110
Stéphanie Martin-Gauthier	Conseiller	3 402	1 702		
Philippe Dunn	Conseiller	5 352	2 676		
Réjean Racine	Conseiller	3 402	1 702		
Mireille Guay	Conseiller	5 336	2 668		
Gisèle Thériault	Conseiller	3 402	1 702		

Note

Rémunération de la MRC Brome-Missisquoi incluse

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).